



**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**INFLUENZA AVIAIRE**

**Tirer les enseignements de la crise pour  
éviter une nouvelle épizootie :  
les travaux sont lancés**

Paris, le 1<sup>er</sup> avril 2021

Pour la troisième fois en 5 ans, la filière volailles a fait face à une crise sanitaire de grande ampleur du fait de la diffusion du virus influenza aviaire hautement pathogène H5N8 depuis novembre 2020. La filière palmipèdes gras, majoritairement localisée dans le sud-ouest de la France, paye le plus lourd tribut à cette crise. Mais les autres filières (volailles de chair, génétique, reproduction) sont également impactées.

Des mesures drastiques ont été prises dès le 23 décembre permettant, conformément aux recommandations de l'Anses, aux préfets d'ordonner des abattages préventifs dans un périmètre donné en cas de foyer confirmé. Cette adaptation rapide de la stratégie a permis de limiter la propagation plus rapidement et plus efficacement que lors des épisodes précédents, malgré une forte contagiosité et pathogénicité du virus. Aujourd'hui, si la vigilance reste évidemment de mise, l'amélioration de la situation sanitaire permet notamment une remise en place progressive, et selon un protocole sanitaire strict, des volailles dans les élevages des cinq départements du Sud-Ouest. Cela est possible grâce au travail coordonné des professionnels, des pouvoirs publics et des scientifiques.

A l'issue de la précédente crise (2016-2017), un pacte de filière avait été conclu entre les différents acteurs impliqués afin de se prémunir d'une nouvelle crise. Force est de constater que ces mesures n'ont malheureusement pas suffi, puisqu'elles ont tout de même nécessité de procéder à l'abattage de plus 3,5 millions de volailles.

Face à ce constat, et dans la perspective des prochaines migrations d'oiseaux sauvages à l'automne prochain, Julien Denormandie, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a souhaité engager les acteurs dans un travail concerté de réécriture de la feuille de route Influenza aviaire. Il s'agit de définir collectivement les actions à mener et celles à améliorer, tant du côté des professionnels que des services de l'Etat, en lien avec les Collectivités, pour éviter une nouvelle crise.

Les premières réunions des groupes de travail nationaux associant les services du ministère et les acteurs professionnels ont débuté. Les travaux sont menés simultanément sur 6 thématiques :

- anticiper la crise,
- gérer la crise,
- prévenir / biosécurité,

- adapter la production,
- stratégie vaccinale / prospective,
- gibiers.

En parallèle, des groupes de travail régionaux (en Nouvelle-Aquitaine et en Occitanie) sont organisés par les DRAAF et fourniront des contributions qui enrichiront les travaux menés au niveau national.

L'écriture de la nouvelle feuille de route sanitaire « influenza » s'appuiera également sur deux avis de l'Anses : l'un sur l'évaluation des facteurs de risque du virus H5N8, l'autre sur la modélisation d'évolution d'une épizootie pour se prémunir d'une nouvelle crise.

Le ministre a fixé deux échéances à ces travaux :

- ⇒ fin avril : projet de feuille de route, notamment les grands axes de progrès ;
- ⇒ fin juin : validation de la feuille de route avec l'ensemble des acteurs.

## Contacts presse

### **Service de presse de Julien Denormandie**

Tél : 01 49 55 59 74

[cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)

### **Service de presse du ministère**

Tél : 01 49 55 60 11

[ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

Ministère de l'Agriculture  
et de l'Alimentation  
Hôtel de Villeroy  
78 bis rue de Varenne  
75007 Paris  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)  
[www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)  
@Agri\_Gouv